

Séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, tenue le 2^e jour du mois de décembre 2025 à compter de 19 h à la salle du conseil de l'école du Parchemin – Côté Couvent, située au 162, rue Saint-Jean Est à East Angus.

Membres	Nom	Catégorie	Présent		Absent
			Présentiel*	Via TEAMS	
Administrateurs représentant les parents	Annie Hébert	Membre parent – District 1		X	
	Audrey Allaire	Membre parent – District 2		X	
	Simon Boucher	Membre parent – District 3	X		
	François Lessard	Membre parent – District 4	X		
	Maxime Paradis	Membre parent – District 5	X		
Administrateurs représentant les membres du personnel	Alexandre Dumas	Membre du personnel enseignant	X		
	Poste vacant	Membre du personnel professionnel non enseignant	--	--	--
	Alexis Perrault	Membre du personnel de soutien	X		
	Martin Thériault	Directeur d'établissement d'enseignement	X		
	Luc Grandchamp	Membre du personnel d'encadrement	X		
Administrateurs représentant les membres de la communauté	Carole Bourgault	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines		X	
	Nathalie Hivert	Personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel	X		
	Nadia Cloutier	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles		X	
	Poste vacant	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	--	--	--
	Daphnée Lebrun	Personne âgée de 18 à 35 ans	X		
Autres participants (sans droit de vote)	Martial Gaudreau	Directeur général	X		
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications	X		
	Julie Gabrielle Morin	Représentante du personnel d'encadrement accompagnant le directeur général	X		
Invitées	Mélissa Francoeur	Directrice du service des ressources financières et matérielles	X		
	Maryse Talbot	Directrice du service des ressources humaines	X		
	Émy Marin	Conseillère en gestion de personnel	X		

* En présentiel à la salle du conseil de l'école du Parchemin – Côté Couvent, située au 162, rue Saint-Jean Est à East Angus.

1.

Constatation du quorum et ouverture de la séance

La secrétaire générale constate le quorum, conformément à l'article 160 de la *Loi sur l'instruction publique* et le président souhaite la bienvenue aux membres.

2.

CA25-547 – Ordre du jour

Sur la proposition de madame Daphnée Lebrun, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

Général
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Inscription au procès-verbal du nom du membre parent désigné – district 3
4. Assermentation d'un membre par le directeur général
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025
Période de questions réservée au public
Points de décisions
6. Listes et actes d'établissements
7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
8. Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires
9. Liste des services éducatifs dispensés par les centres FP & FGA
10. Règles relatives aux critères d'inscription des élèves
11. États financiers et rapport des vérificateurs externes
12. Calendriers scolaires 2026-2027 et 2027-2028 – Formation générale jeunes
13. <u>Plan d'effectifs 2025-2026</u>
13.1. Personnel de soutien - Modifications
14. Politiques
14.1. Politique de perfectionnement du personnel de soutien
14.2. Politique de fermeture d'établissement reliée aux intempéries ou aux événements de force majeure
14.3. Politique relative à la sécurité de l'information et à l'utilisation des ressources informatiques et des médias sociaux

Reddition de comptes
15. Rapport du directeur général
Points d'information
16. Bilan du plan d'action PEVR 2025-2026
17. Budget 2025-2026 – révision
18. <u>Comptes rendus de rencontres</u>
18.1. Comité de gouvernance et d'éthique – 7 octobre et 18 novembre 2025
18.2. Comité des ressources humaines – 7 octobre 2025
18.3. Comité de vérification – 11 novembre 2025
18.4. Comité consultatif du transport – 27 novembre 2025
18.5. Comité d'engagement pour la réussite – 2 octobre et 27 novembre 2025
19. Calendrier - Comité de travail du CA 2025-2026
20. Processus électoral
21. Projet de loi 94
22. Clic école – déploiement
23. Actualités
Période de questions réservée au public
Levée de la séance et prochaine séance
24. Levée de la séance
25. Prochaine séance : mardi 24 mars 2026 à 19 h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.

Inscription au registre des procès-verbaux et serment des administrateurs

Conformément à l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, le directeur général procède à l'assermentation de la personne énumérée ci-après à la date indiquée en marge.

4.

La personne assermentée prête le serment suivant :

Je, _____, soussigné, administrateur, fais serment ou affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Administrateur	Catégorie	Date de l'assermentation
Simon Boucher	Membre parent – District 3 Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée	Par le directeur général le 2 décembre 2025

(voir Annexe CA415-2025-2026-002)

5.

CA25-548 – Adoption du procès-verbal –

Séance ordinaire du conseil d'administration du 23 septembre 2025

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 23 septembre 2025 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.

CA25-549 – Listes et actes d'établissement 2026-2027 - Adoption

Considérant les dispositions des articles 39, 100 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la délivrance des actes d'établissement des écoles et des centres du centre de services scolaire;

Considérant les consultations tenues;

Considérant les avis et les commentaires reçus;

Considérant la recommandation du directeur général;

Sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu :

- que le conseil d'administration délivre, à chaque école et centre, un acte d'établissement, tel que reproduit dans le document CA410-2025-2026-004 en annexe au présent procès-verbal;
- que ces actes d'établissement prennent effet à compter du 1^{er} juillet 2026;
- que la liste des établissements soit établie telle que reproduite dans le même document CA410-2025-2026-004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.

CA25-550 – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2029 - Adoption

Considérant les dispositions de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à l'établissement, chaque année, d'un plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

Considérant les consultations tenues;

Considérant les avis et commentaires reçus;

Considérant la recommandation du directeur général;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu :

- a) d'accepter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du centre de services scolaire, tel que reproduit dans le document CA410-2025-2026-005;
- b) que ce plan soit transmis par la secrétaire générale à chaque municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement situé dans le territoire du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.

CA25-551 - Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires - Adoption

Considérant les dispositions des articles 236 et 251 de la *Loi sur l'instruction publique* précisant que le centre de services scolaire détermine les services éducatifs qui sont dispensés par chaque centre;

Considérant les consultations tenues;

Considérant les avis reçus à la suite des consultations tenues;

Considérant la recommandation formulée par la directrice des services de l'enseignement;

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu d'adopter le document intitulé « Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons » portant sur la détermination des services éducatifs qui sont dispensés par chaque école, tel que reproduit en annexe CA425-2025-2026-006 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.

CA25-552 - Liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes - Adoption

Considérant les dispositions des articles 236 et 251 de la *Loi sur l'instruction publique* précisant que le centre de services scolaire détermine les services éducatifs qui sont dispensés par chaque centre;

Considérant les consultations tenues;

Considérant les avis reçus à la suite des consultations tenues;

Considérant la recommandation formulée par la directrice générale adjointe;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'adopter le document intitulé « Liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons » portant sur la détermination des services éducatifs qui sont dispensés par chaque centre, tel que reproduit en annexe CA425-2025-2026-007 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.

CA25-553 - Règles relatives aux critères d'inscription des élèves - Adoption

Considérant les dispositions des articles 4 et 239 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les consultations tenues;

Considérant les avis reçus sur le sujet;

Considérant que la période d'inscription est fixée du 2 au 6 février 2026;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu d'adopter le document intitulé « Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons », tel que reproduit en annexe CA425-2025-2026-008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.

CA25-554 - États financiers et rapport des vérificateurs externes

Considérant que le directeur général doit soumettre les états financiers et le rapport du vérificateur externe au conseil d'administration;

Considérant que la secrétaire générale a donné un avis public de la date, de l'heure et du lieu de cette séance;

Considérant que le directeur général a publié un résumé de l'état financier;

Sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu d'accepter le dépôt des états financiers et du rapport de vérification produits pour l'exercice financier 2024-2025 du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, le tout tel qu'il apparaît desdits états financiers joints en annexe CA430-2025-2026-002 au présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.

CA25-555 - Calendriers scolaires 2026-2027 et 2027-2028 – Formation générale jeunes

Considérant les différentes consultations tenues conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la recommandation formulée;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'accepter, tel que reproduit en annexe CA425-2025-2026-009, les calendriers scolaires 2026-2027 et 2027-2028 applicables en formation générale des jeunes (primaire et secondaire).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.

CA25-556 - Création de poste - Surveillant d'élèves - Personnel de soutien - Régulier non considéré pour la permanence – 6 h 15 min/sem. - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

Considérant les besoins de l'école en surveillance d'élèves ;

Considérant la démission de la personne affectée au surcroît de travail octroyé au début de l'année scolaire 2025-2026.

Sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu de créer le poste régulier non considéré pour la permanence de surveillant d'élèves à 6 h 15 min/sem. à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2025-2026, adoptés le 20 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA25-557 - Abolitions et créations de postes - Concierge classe II - Personnel de soutien

Considérant que des postes sont actuellement vacants et afin de faciliter le recrutement en conciergerie;

Considérant que l'organisation du travail impliquant deux concierges à l'école Sainte-Cécile n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés;

Sur la proposition de madame Nathalie Hivert, il est résolu :

- a) d'abolir le poste régulier considéré pour la permanence de concierge classe II de 38 h 35 min/sem. au Centre d'éducation des adultes de Lac-Mégantic et à l'école Sainte-Cécile;
- b) d'abolir le poste régulier non considéré pour la permanence de concierge classe II de 10 h 10 min/sem. à l'école Sainte-Cécile;
- c) de créer le poste régulier considéré pour la permanence de concierge classe II de 26 h 15 min/sem. au Centre d'éducation des adultes de Lac-Mégantic;
- d) de créer le poste régulier considéré pour la permanence de concierge classe II de 22 h 30 min/sem. à l'école Sainte-Cécile;
- e) de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2025-2026, adopté le 20 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA25-558 - Abolition et création de poste – Surveillant d'élèves – Personnel de soutien – Polyvalente Montignac

Considérant les besoins de l'école en surveillance d'élèves ;

Considérant la démission de la personne qui occupait le poste.

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu :

- a) d'abolir le poste de surveillant d'élèves régulier non considéré pour la permanence de 8 h 45 min./sem. à la Polyvalente Montignac
- b) de créer le poste de surveillant d'élèves à 9 h 45 min./sem.;
- c) de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2025-2026, adopté le 20 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA25-559 - Création de poste – Concierge classe I – Volant – Personnel de soutien considéré pour la permanence – 38 h 45 min/sem. – East Angus, Coaticook et Lac-Mégantic

Considérant le projet pilote arrive à échéance en janvier 2026;

Considérant que l'évaluation du projet pilote démontre des résultats positifs en termes de continuité des services, réduction des délais de remplacement et satisfaction des directions d'établissement;

Sur la proposition de madame Daphnée Lebrun, il est résolu de créer le poste régulier considéré pour la permanence de concierge classe I – Volant à 38 h 45 min/sem. couvrant l'ensemble du territoire du CSSHC, et de modifier en conséquence le plan d'effectifs 2025-2026 du personnel de soutien, adopté le 20 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.1

CA25-560 - Politique de perfectionnement du personnel de soutien

Considérant les modifications apportées à la convention collective nationale du personnel de soutien ayant des impacts sur la Politique de perfectionnement de cette catégorie de personnel;

Considérant les modifications apportées à la Politique de perfectionnement du personnel de soutien, afin de refléter les modifications apportées par la convention collective nationale du personnel de soutien;

Considérant les échanges qui ont eu lieu à ce sujet avec le comité des relations de travail du personnel de soutien, lequel est en accord avec le projet proposé;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'adopter la Politique de perfectionnement du personnel de soutien, jointe en annexe CA435-2025-2026-003 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2

CA25-561 - Politique de fermeture d'établissement reliée aux intempéries ou aux événements de force majeure

Considérant les termes de la résolution CA25-543 mandant la directrice du service des ressources humaines pour effectuer la consultation en lien avec la Politique de fermeture d'établissement reliée aux intempéries ou aux événements de force majeure;

Considérant la consultation tenue par la directrice du service des ressources humaines;

Sur la proposition de madame Daphnée Lebrun, il est résolu d'adopter la Politique de fermeture d'établissement reliée aux intempéries ou aux événements de force majeure, jointe en annexe CA435-2025-2026-004 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.3

CA25-562 - Politique relative à la sécurité de l'information et à l'utilisation des ressources informatiques et des médias sociaux

Considérant les termes de la résolution CA25-506 mandant le directeur du service de l'informatique pour effectuer la consultation en lien avec la Politique relative à la sécurité de l'information et à l'utilisation des ressources informatiques et des médias sociaux;

Considérant la consultation tenue par le directeur du service de l'informatique;

Sur la proposition de monsieur Simon Boucher, il est résolu d'adopter la Politique relative à la sécurité de l'information et à l'utilisation des ressources informatiques et des médias sociaux, jointe en annexe CA450-2025-2026-001 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.4

CA25-563 - Politique pour un environnement sans fumée

Considérant la nécessité de procéder à la modification de la Politique sur le tabac actuellement en vigueur au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, en raison des différentes modifications législatives survenues au fil du temps;

Considérant l'intérêt d'inclure dans cette politique non seulement la consommation de tabac, mais bien également le vapotage;

Considérant le projet de politique élaboré pour fins de consultation;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu :

- a) d'adopter la Politique pour un environnement sans fumée, jointe en annexe CA415-2025-2026-003 du présent procès-verbal, pour fins de consultation;
- b) de mandater la secrétaire générale pour procéder à cette consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.

CA25-564 - Personnel de soutien – Entente locale - Mandat

Considérant que le chapitre 11-2.00 de la convention collective S6 2015-2020 permet l'adaptation locale de certaines dispositions de la convention collective nationale;

Considérant le comité de négociation formé et les différentes rencontres tenues;

Considérant que les parties négociantes sont parvenues à l'élaboration d'un projet d'entente, dont les grands principes ont été présentés au conseil d'administration;

Considérant la nécessité de mandater le directeur général pour finaliser l'approbation des textes de cette entente locale et autoriser sa signature;

Sur la proposition de madame Daphnée Lebrun, il est résolu d'autoriser le directeur général à poser tout geste nécessaire pour finaliser l'entente locale applicable au personnel de soutien du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, le tout selon les termes de l'entente de principe, jointe en annexe CA435-2025-2026-005 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.

CA25-565 - Comités LIP - Nomination

Considérant l'élection par le comité de parents de monsieur Simon Boucher, à titre d'administrateur représentant les parents – district 3 au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, afin de combler le poste laissé vacant par la démission de madame Kim Rousseau, dont le mandat se termine le 30 juin 2026;

Considérant la nécessité pour monsieur Boucher de siéger sur un des comités devant être institué, conformément aux termes de l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les intérêts de monsieur Boucher;

Sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu de nommer monsieur Simon Boucher pour siéger au comité de vérification, le tout selon le calendrier des rencontres en vigueur pour l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.

Rapport du directeur général

Un tableau-synthèse des décisions prises par le directeur général est présenté aux membres pour leur information, lequel est joint en annexe CA410-2025-2026-006 du présent procès-verbal.

Points d'information

18.

Bilan du plan d'action PEVR 2025-2026

Le directeur général présente le bilan du plan d'action du PEVR 2025-2026.

Audrey Allaire quitte à ce moment.

19.

Budget 2025-2026 - révision

La directrice du service des ressources financières et matérielles présente le budget 2025-2026 révisé, suite au réinvestissement du ministère de l'Éducation du Québec.

20.1 à 20.5

Les comptes rendus de rencontres suivants sont déposés aux membres pour leur information.

– Comité de gouvernance et d'éthique	7 octobre et 18 novembre 2025
– Comité des ressources humaines	7 octobre 2025
– Comité de vérification	11 novembre 2025
– Comité consultatif du transport	27 novembre 2025
– Comité d'engagement pour la réussite	2 octobre et 27 novembres 2025

21.

Calendrier – Comité de travail du CA 2025-2026

Le calendrier du comité de travail du CA 2025-2026 est déposé aux membres pour leur information.

22.

Processus électoral

La secrétaire générale informe les membres que deux postes demeurent vacants :

Catégorie	Prochain appel de candidatures
Représentant du personnel non enseignant	Automne 2026 (après la constitution des prochains conseils d'établissement)
Membre de la communauté – personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	Printemps 2026 (au même moment que les autres postes dont les mandats se terminent au 30 juin 2026)

23.

Projet de loi 94

Le directeur général présente aux membres les principaux changements découlant de l'entrée en vigueur de ce projet de loi.

24.

Clic école - déploiement

Le directeur du service des technologies de l'information informe les membres que cette application remplacera Mozaïk-Parents. Il n'y a pas de changement au niveau des contenus. Le déploiement est prévu en janvier 2026 et des communications à l'attention des membres du personnel et des parents sont prévues.

25.

Actualités

Le directeur général renseigne les membres en lien avec divers sujets d'actualité :

- événement à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent;
- rapport du Protecteur régional de l'élève;
- cellulaires et vouvoiement;
- nomination des directeurs généraux.

Période de questions réservée au public

N/A

26.

Levée de la séance

À 20 h 45 sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, la séance est levée.

21.

Prochaine séance

Le mardi 24 mars 2026 à 19 h.

M. Maxime Paradis, président

Me Annie Garon, secrétaire générale